

AFFAIRE N° 2

AUTORISATION de mandater le loyer du poste téléphonique du Bois de Nèfles au nom de M. SAVIGNY Elio (nouveau propriétaire)

Saint-Denis, le 6 Septembre 1958

Mesdames,

Messieurs,

La Commune de Saint-Denis avait pris en location, par convention verbale, l'immeuble de Monsieur Osear LE GUIDEC, pour servir de Bureau de Poste téléphonique au Bois de Nèfles.

Cet immeuble a été vendu à Monsieur SAVIGNY Elio.

Je vous demande, en conséquence, de vouloir bien m'autoriser à continuer cette convention avec le nouveau propriétaire à compter du 1er Mars 1958./.

Le 1er Adjoint ff. Le Maire,
Signé: A. GUINOT.

Adopté à l'unanimité.